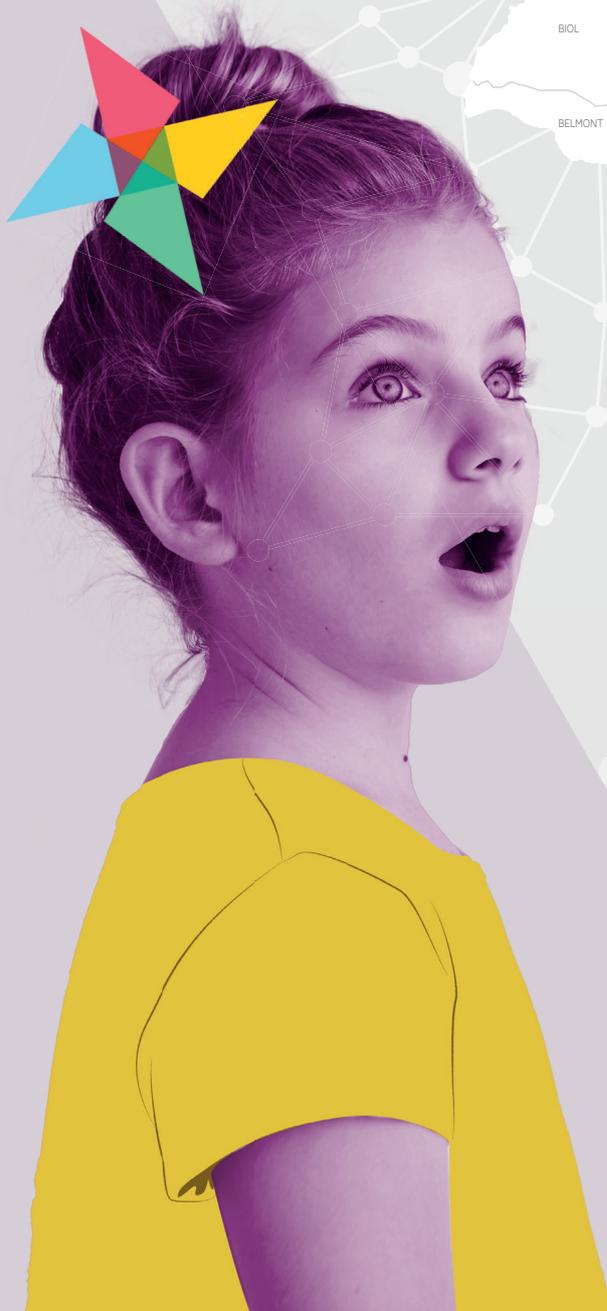


# Les vdd

## C'EST VOUS

Le magazine de la Communauté de communes



NUMÉRO SPÉCIAL 2020

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

 Les Vals du  
**Dauphiné**  
communauté de communes

## 2020 : UNE ANNÉE ÉLECTORALE

En France, toutes les intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomérations et grandes métropoles) sont dirigées par une assemblée composée d'élus locaux.

Il y a 3 ans, en janvier 2017, le conseil communautaire des Vals du Dauphiné a élu un président et 12 Vice-présidents, qui ont eu la mission ambitieuse d'instaurer le mode de fonctionnement sur lequel repose aujourd'hui l'ensemble des actions qui sont menées jour après jour sur notre territoire.

Été 2020, dans un climat un peu particulier, nous avons voté pour élire le conseil municipal de nos communes respectives, mais nous avons également choisi nos représentants au conseil communautaire (les candidats potentiels étant identifiés sur chaque bulletin).

A la fin du second tour des élections municipales, le conseil communautaire était ainsi composé de 60 élus représentant les 36 communes de notre territoire. Ainsi, la suite logique consistait à élire le bureau exécutif.

Le 9 juillet dernier, au centre Equinoxe de La Tour du Pin, le conseil nouvellement élu s'est donc réuni pour élire son Président, pour une durée de 6 ans (jusqu'aux prochaines élections municipales, donc).

Le même soir, le Président a choisi le nombre de Vice-présidents dont il voulait s'entourer pour mener à bien sa politique. Tous les élus pouvant se proposer à ce poste, chaque Vice-président a été élu au suffrage universel, par le biais d'un vote à bulletin secret.

Ce nouveau conseil communautaire des Vals du Dauphiné vous est présenté dans cette édition spéciale de votre bulletin, avant de revenir vers vous cet automne, pour aborder les projets, les ambitions, et les actions qu'attendent nos élus pour ces 6 prochaines années.



## LE FONCTIONNEMENT D'UNE INTERCOMMUNALITÉ

Le conseil communautaire des Vals du Dauphiné est composé de 60 conseillers, chacun représentant sa commune auprès de la communauté de communes.

Il a élu en son sein un bureau communautaire (voir page suivante), constitué d'un président, de 12 Vice-présidents et de 4 autres membres du bureau.

Les 17 membres du bureau communautaire se réunissent deux fois par mois pour débattre, échanger et préparer les décisions qui influenceront sur notre quotidien (travaux de modernisation des centres nautiques, implantation d'une nouvelle médiathèque, aménagement du territoire, accompagnement à l'installation d'une nouvelle entreprise, etc). Chaque décision est d'abord étudiée par une commission en charge du sujet concerné.

Puis, chaque mois, le conseil communautaire se réunit pour voter ces décisions, appelées aussi « délibérations ».

## LES VALS DU DAUPHINÉ EN QUELQUES CHIFFRES

(données de janvier 2020)

62 607  
habitants

4,97%  
de la population  
départementale

76%  
d'actifs

5 726  
entreprises

177  
hab/km<sup>2</sup>

## 2017 À 2020 : LES PREMIERS PAS

Quand la communauté de communes Les Vals du Dauphiné voit le jour en 2017, il faut rapidement définir les compétences de cette nouvelle coopération intercommunale et déterminer son fonctionnement.

Un bureau est alors constitué dès janvier 2017, composé d'un Président et de 12 Vice-présidents chargés chacun d'une compétence particulière : finances ; ressources humaines ; développement économique ; agriculture, environnement et développement durable ; culture, tourisme et lecture

publique ; politique de l'habitat ; petite enfance, enfance, jeunesse, services à la population et \*CISPD ; aménagement du territoire, mobilité ; stratégie de territoire ; Plan Local d'Urbanisme, bâtiments et patrimoine ; eau et assainissement, \*GEMAPI ; voirie.

Grâce à cette organisation, des décisions pourront être prises, puis votées et enfin être mises en application par les agents de la collectivité.

Aujourd'hui, l'intercommunalité coordonne près de 67 métiers différents allant de la petite enfance, aux centres nautiques, aux médiathèques, ou encore à l'eau potable en passant par l'urbanisme et les autorisations du droit des sols.

# MAGALI GUILLOT - PRÉSIDENTE



Voilà un peu plus de 3 ans maintenant que le territoire des Vals du Dauphiné a commencé à se construire un nouveau destin partagé, en donnant naissance à la communauté de communes. **3 ans**, c'est l'âge mûre où la croissance et l'apprentissage se stabilisent et ouvrent la voie à la valorisation et au déploiement de l'organisation mise en place.

Dans un contexte particulier de crise sanitaire, notre communauté de communes a finalement pu organiser ses élections. Les **conseillers communautaires**, émanations des municipalités de chaque village, ont élu leur nouvel exécutif que j'ai le plaisir de présider.

Autour de moi, 12 Vice-présidents, 4 conseillers délégués et au total 60 conseillers communautaires vont écrire un nouveau chapitre de l'histoire de notre si beau territoire. Tous ont à cœur de partager leur savoir faire et être

pour développer **l'harmonie, la solidarité et le bien être** des enfants, femmes et hommes qui y vivent. Fédérés autour des valeurs du **développement durable**, ancrés dans notre projet **PLAN'ET**, les agents de la collectivités, associés aux équipes politiques, vont pendant 6 ans travailler ensemble pour œuvrer en faveur d'un **territoire moderne et innovant**, un territoire inspirant, rigoureux dans sa gestion budgétaire et associant proximité et accessibilité dans les services à la population.

Vous trouverez sur cette page le **nouvel exécutif** de la communauté de communes au service des habitants du territoire ! Si nous ne pouvons pas connaître l'avenir, encore moins dans ce contexte complexe, nos engagements se feront sans réserve pour le rendre le meilleur possible !

# LE BUREAU

## LES VICE-PRÉSIDENTS

<b>1<sup>er</sup> VP</b> Daniel <b>VITE</b> Ressources Humaines et Commande Publique (Montrevel)	<b>2<sup>e</sup> VP</b> Laurent <b>MICHEL</b> Finances et Systèmes d'information (Le Passage)	<b>3<sup>e</sup> VP</b> Cédric <b>MILANI</b> Politique d'accueil, Mutualisation et Dialogue sociétal (St M. de Vaulserre)	<b>4<sup>e</sup> VP</b> Bernard <b>BADIN</b> Développement Durable Opérationnel (Torchefelon)	<b>5<sup>e</sup> VP</b> Jean-Paul <b>BONNETAIN</b> Développement Economique (Dolomieu)
<b>6<sup>e</sup> VP</b> Michel <b>SERRANO</b> Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention (Pont de Beauvoisin)	<b>7<sup>e</sup> VP</b> Philippe <b>LATOUR</b> Tourisme, *PDIPR, Equipements culturels, sportifs et éducation artistique (Les Abrets en D.)	<b>8<sup>e</sup> VP</b> Fabien <b>RAJON</b> Habitat (La Tour du Pin)	<b>9<sup>e</sup> VP</b> Thérèse <b>TISSERAND</b> Urbanisme et Agriculture (La Chapelle de la T.)	<b>10<sup>e</sup> VP</b> M. Christine <b>FACHON</b> Gestion des déchets, environnement et *GEMAPI (Rochetoirin)
<b>11<sup>e</sup> VP</b> Frédéric <b>LELONG</b> Eau et Assainissement (Cessieu)	<b>12<sup>e</sup> VP</b> Gilles <b>BOURDIER</b> Mobilité (Val de Virieu)	<b>12 VP</b>		

## LES ÉLUS DU CONSEIL

**43**  
conseillers titulaires

- Aoste**  
Roger MARCEL  
Noëlle MOREL
- Belmont**  
Gérard MATHAN
- Biol**  
Patrick BELMONT
- Blandin**  
Corinne MAGNIN

- Cessieu**  
Joëlle BATTIER  
Christophe BROCHARD
- Chassignieu**  
Jean-Marc BOUVET
- Chélieu**  
Max GAUTHIER
- Chimilin**  
Edmond DECOUX
- Doissin**  
Véronique SEYCHELLES
- Dolomieu**  
Jean-Marc WEIBEL
- Faverges de la Tour**  
Jean-Marc DAMAIS

- La Bâtie-Montgascon**  
Nicolas SOLIER
- La Tour du Pin**  
Elham AOUN  
Claire DURAND  
Estela GARCIA  
Jean-Paul PAGET  
José RODRIGUES  
Géraldine STIVAL
- Les Abrets en Dauphiné**  
Valérie ARGOUD  
François BOUCLY  
Ludovic LEPRETRE  
Corinne TIRARD
- Montagnieu**  
Christelle BAS

- Pont de Beauvoisin**  
Catherine ANGELIN  
Danielle BISILLON
- Pressins**  
Jean-Louis REYNAUD
- Romagnieu**  
Céline REVOL
- Saint André le Gaz**  
André GUICHERD
- Saint Clair de la Tour**  
Patrick BLANDIN  
Jean-François DELDICQUE  
Jacqueline GUICHARD
- Saint Didier de la Tour**  
Philippe GUERIN  
Joëlle MAGAUD

- Saint Jean d'Avelanne**  
Jean-François PILLAUD-TIRARD
- Saint Jean de Soudain**  
Alain COURBOU
- Saint Martin de Vaulserre**  
Michel REYNAUD
- Saint Ondras**  
Christian VIEUX-MELCHIOR
- Saint Victor de Cessieu**  
Isabelle FERROUD  
Jean-Charles GALLET
- Sainte Blandine**  
Jacques GARNIER
- Valencogne**  
Jean-Michel FERRUIT

**4**  
autres membres du bureau

<b>Delphine HARTMANN</b> Dialogue Sociétal et Economie Sociale et Solidaire (Dolomieu)	<b>Raymond COQUET</b> Grands Travaux et Bâtiments (Granieu)	<b>Vincent DURAND</b> Numérique et Nouvelles Technologies (La Tour du Pin)	<b>Benjamin GASTALDELLO</b> Communication (Les Abrets en D.)
---	--	---	---

# LES **COMPÉTENCES** DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné élabore les documents d'urbanisme qui orientent l'aménagement du territoire. Elle œuvre également pour l'emploi, auprès de ses partenaires, notamment en aménageant les zones d'activités et en favorisant les nouvelles implantations.

Elle gère le réseau des médiathèques, les centres nautiques et proposent une multitude d'animations. La communauté de communes gère aussi les Relai d'Assistants Maternels, les crèches, les centres de loisirs, et même des actions de prévention auprès des jeunes.

Elle soutient les activités touristiques et de promotion du territoire auprès des habitants et des touristes.

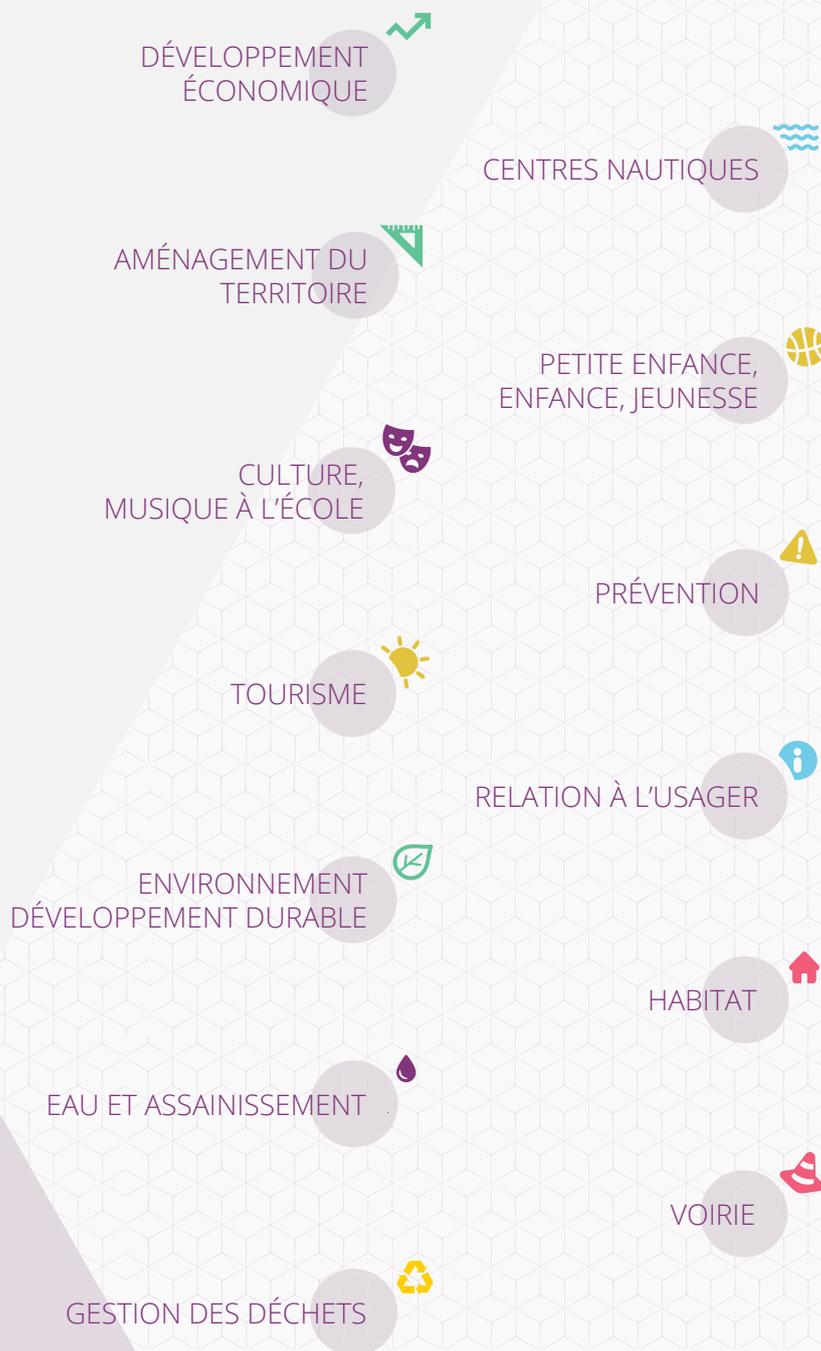


Consommer moins d'énergie et en produire mieux, et plus, préserver la biodiversité, favoriser l'alimentation de proximité, sensibiliser au changement des comportements : la communauté des communes prend ses responsabilités en mettant en œuvre une démarche ambitieuse de développement durable pour le territoire : le PLAN'ET.

Elle participe aussi à la préservation des Espaces Naturels Sensibles présents sur le territoire et propose de nombreuses actions d'éducation à l'environnement.

Elle est enfin compétente pour mettre en place tout programme local de développement agricole et de gestion de l'espace concourant au développement durable et équilibré du territoire communautaire.

Et c'est aussi : la production, le traitement, la distribution de l'eau potable et son assainissement, la collecte et le traitement des déchets ménagers, des conseils en voirie, et bien plus encore !



## LEXIQUE

- \*GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
- \*CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- \*EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.
- \*PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

## CRÉDITS

Directrice de la publication : Magali Guillot  
Impression : Imprimerie Cusin, Bourgoin-Jallieu  
Photos : services VDD, Agence Witty  
Illustrations : communication VDD, Freepik

## CONTACT

🌐 [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)

✉ [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)

📱 @valsdudauphine

☎ 04 74 97 05 79

📍 Communauté de communes Les Vals du Dauphiné  
22 rue de l'Hôtel de Ville - BP 90077 - 38353 La Tour du Pin Cedex